



# Ligue Occitanie de Vol Libre

## Communication RRF – 2021 - 1

Bonjour à toutes et tous,

### 1. Évolution des outils mis à votre disposition :

Cette année, la fédération (commission formation) souhaite que l'usage du « Suivi formation » se généralise pour les pilotes en cours de formation pour les BI, BP et BPC. N'hésitez pas à nous contacter si besoin d'explication. De nombreux documents évoluent. Merci de nous signaler toute anomalie ou erreur qui aurait été « ratée » lors de la relecture.

**L'espace « suivi formation »**, dédié au suivi des modules de brevet et qualifications fédérales, doit bénéficier d'une utilisation prioritaire, **voire automatique**, de la part des moniteurs, afin que chaque RRF puisse s'y référer avec un maximum de fiabilité.

#### Les modifications suivantes ont été apportées :

- pour chaque module de brevet, la mention « nom de l'évaluateur/date/piste de travail » est ajoutée afin de garantir la traçabilité du suivi ;
- mise à disposition de nouvelles fiches d'évaluation de brevets, regroupées au sein d'un même document pour chaque module de brevet ;
- mise à disposition de fiches d'évaluations distinctes pour chaque temps de formation de la qualification biplace (*préfo, formation, examen*), chacune étant **bientôt disponible** dans l'onglet « Qbi parapente » du licencié ;

**Le livret FFVL parachute de secours 2021** a été revu et complété, fort des éléments recueillis lors des journées secours nationales annuelles (CF et SNMVL), et des tests menés par la structure fédérale Aérotest.

Parachute carré, technique d'extraction, affalement de l'aile, et autres précisions y sont abordés et/ou décrits, accompagnés de nombreuses illustrations. Téléchargeable via [https://efvl.ffvl.fr/supports\\_peda\\_ecoles](https://efvl.ffvl.fr/supports_peda_ecoles)

**Le référentiel BPC** a bénéficié lui aussi de quelques modifications et corrections récentes. La nouvelle version (01/21) est disponible, toujours via la page <https://sites.google.com/site/documentsparapentedelta/home/bpc-preparation-aux-questions-ouvertes-parapente-et-delta> ;

**Les documents 2021 du RRF**, à destination prioritaire des RRF mais aussi de chaque membre d'équipe régionale de formation, sont disponibles et téléchargeables sur [https://efvl.ffvl.fr/espace\\_rrf\\_formateurs](https://efvl.ffvl.fr/espace_rrf_formateurs).

Vous y trouverez notamment tous les supports formations de cadres associatifs ;

**Le QCM en ligne** dispose d'une fonction supplémentaire, mise en place en cours d'année 2020, appelée « les moniteurs vous répondent », activable par simple clic sur la question concernée. Elle permet au licencié un peu perdu, de récupérer une explication simple, fournie par le trio de moniteurs destinataires, que sont Fabrice LEVOYER, Laurent VAN-HILLE, Gilles SILBERZAHN. À distinguer de l'option « request qcm », qui permet de collecter erreurs et remarques pour les mises à jour ;

## Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports – 190 rue Isatis – BP 81908 – 31319 LABEGE CEDEX  
Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Vol Libre : n° 28000  
www.lovl.fr - Courriel : secretariat@lovl.fr - 05.62.24.19.00

**Recyclage des moniteurs fédéraux** : les RRF participant à la réunion commission Formation, sont recyclés automatiquement, idem pour les moniteurs fédéraux participant au « RasmO ». Très peu sont concernés par un recyclage à faire cette année, et il est probable que certains d'entre eux viennent au RasmO, s'il peut se tenir. Nous suivons le listing de près, mais restons toutefois attentifs à toute demande que vous nous ferez remonter par mail à [emilie@ffvl.fr](mailto:emilie@ffvl.fr), pour traitement au cas par cas ;

**Traduction anglaise des documents pédagogiques FFVL** : c'est le cas pour les QCM des brevets, les planches pédagogiques, et bientôt la dernière version du passeport. Tous ces outils pédagogiques sont disponibles sur [https://efvl.ffvl.fr/supports\\_peda\\_ecoles](https://efvl.ffvl.fr/supports_peda_ecoles).

2) Compléments d'information suite à réunion ERF :

Suite à la réunion de l'Équipe Régionale de Formation le 10 février, nous vous avons fait parvenir le compte rendu des échanges de la journée. Mais nous avons oublié de joindre la présentation sur les risques liés aux lignes électriques et la présentation sur le fonctionnement du cerveau. Veuillez trouver en PJ, le CR et les 2 présentations.

Ce compte rendu a suscité une question de l'un d'entre vous et une réponse de notre part que nous partageons avec vous :

**Dans le compte rendu j'ai pu lire "la phrase un tour = secours ne semble plus appropriée".**

**Comment doit-on comprendre ceci ? Car je la fais apprendre à mes élèves en formation jusqu'à présent.**

*Si tu poses la question, c'est que nous nous sommes mal exprimés dans ce compte rendu.*

*A l'occasion de la présentation de l'accidentalité parapente 2020 en Occitanie, Laurent Chamerat a développé plus particulièrement les 2 accidents mortels qui se sont produits dans le 65. Dans les 2 cas, un vol en cheminement proche (trop proche) du relief a provoqué un retour à la pente suite à une fermeture sans usage du secours. Les faibles marges de sécurité semblent être la cause principale de ces accidents. Dans ce cas, Laurent a indiqué que « 1 tour, je fais secours » ne suffit pas, mais il faut faire secours immédiatement quand on sait que le manque de marge ne permettra pas de rattraper la situation.*

*Donc, « 1 tour, je fais secours » reste totalement d'actualité car au-delà d'1 tour il peut y avoir perte de repères et difficulté à extraire et lancer le secours à cause de la force centrifuge. Mais dans certains cas, il ne faut même pas attendre de faire 1 tour et réagir encore plus rapidement.*

*Je te fais confiance et te remercie de porter ce message à tes élèves.*

Cdt,

Vous en souhaitant bonne réception,

La commission formation LOVL

**Ligue Occitanie de Vol Libre**

Maison des Sports – 190 rue Isatis – BP 81908 – 31319 LABEGE CEDEX  
Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Vol Libre : no 28000  
[www.lovl.fr](http://www.lovl.fr) - Courriel : [secretariat@lovl.fr](mailto:secretariat@lovl.fr) - 05.62.24.19.00